



GREENPEACE



FONDATION  
NICOLAS HULOT  
POUR LA NATURE  
ET L'HOMME



Communiqué de presse

Paris, 18/12/2019

À L'OCCASION DE SON PREMIER ANNIVERSAIRE  
ET FACE À L'INACTION DE L'ÉTAT,

# L'AFFAIRE DU SIÈCLE LANCE UN APPEL À TÉMOIGNAGES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES EN FRANCE

Le 18 décembre 2018, Notre Affaire à Tous, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, Greenpeace France et Oxfam France lançaient l'Affaire du Siècle, en annonçant leur volonté d'attaquer l'État français en justice pour inaction face à l'urgence climatique. En quelques semaines, cette initiative inédite recevait le soutien colossal de plus de 2 millions de personnes, signataires de la pétition lancée pour l'occasion. Un an plus tard, aucune réaction de l'État et aucune décision à la hauteur du défi climatique n'est constatée. Et pourtant, les rapports scientifiques rappelant l'urgence à agir n'ont pas manqué en 2019... D'après les estimations des quatre organisations, au rythme de réduction des émissions de gaz à effet de serre constaté depuis 2015, la France atteindrait les objectifs qu'elle s'est fixés avec un retard de plus d'un tiers de siècle... Décidées à poursuivre la mobilisation pour obtenir gain de cause, les quatre organisations placeront l'année 2020 sous le signe des témoignages citoyens pour créer une cartographie inédite des impacts des changements climatiques en France.

## Un an après, c'est le retard du siècle !

Interpellé fin 2018 sur ses graves manquements pour résoudre la crise climatique, l'État plaidait non coupable en février 2019 par la voix de François de Rugy, alors ministre de la transition écologique et solidaire. Dans son courrier de réponse adressé aux quatre organisations, le ministère estimait en faire déjà beaucoup sur la question.

L'urgence climatique a été décrétée. La neutralité carbone à horizon 2050 a été inscrite dans la loi énergie-climat votée en septembre 2019, mais sans rehausser l'objectif de -40% de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici à 2030. Non seulement c'est insuffisant au regard de l'Accord de Paris, mais également incohérent puisqu'Emmanuel Macron soutient dans ses discours un objectif plus ambitieux de -55% d'ici à 2030 au niveau européen. **En réalité, au rythme de réduction des émissions constaté depuis 2015, la France n'atteindrait chacun de ces deux objectifs avec un retard de plus d'un tiers de siècle<sup>1</sup> :**

- Si on se réfère à l'objectif européen, la réduction de -55 % en 2030 serait atteinte en France en 2059, soit avec 29 ans de retard.
- La neutralité carbone prévue en 2050 serait obtenue en 2093, soit avec 43 ans de retard.

1. Retard calculé de façon indicative en projetant le rythme de réduction linéaire constaté depuis 2015 sur les années à venir (à partir des données du projet de deuxième [Stratégie Nationale Bas Carbone par le ministère de la Transition écologique et solidaire](#)). Détails dans le dossier de presse, partie "La France face au retard du siècle".

Se fixer des objectifs plus ambitieux sans se donner les moyens d'accélérer, c'est tout le problème de l'inaction climatique qui nous conduit tout droit vers le retard du siècle.

Ce retard est inconcevable alors que les signes du dérèglement climatique se multiplient : canicules (record absolu de 46°C atteint dans l'Hérault en juin 2019), récoltes endommagées ou perdues, mortalité exceptionnelle de certaines forêts, nappes phréatiques asséchées, érosion des côtes due à l'élévation du niveau des océans, fonte des glaciers, mais aussi inondations, tempêtes et leurs conséquences sur les populations (décès, habitats détruits, anxiété face à l'avenir...).

## **Les citoyen-nés appelé-es à se porter #TémoinDuClimat pour construire une cartographie des impacts des changements climatiques en France**

Face à l'urgence, attendant toujours la réponse formelle de l'État au recours, Notre Affaire à Tous, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, Greenpeace France et Oxfam France entendent poursuivre la mobilisation pour ouvrir les yeux de l'État et le pousser à agir. Pour ce faire, elles lancent dès ce 18 décembre un grand appel à témoignages avec l'ambition de construire la cartographie inédite des impacts des changements climatiques en France selon le point de vue des citoyens.

En effet, selon l'ONERC (Observatoire national sur les effets du changement climatique), 62 % de la population française est exposée de manière forte ou très forte à des risques climatiques.

### **Qui peut témoigner ? Comment faire ?**

Tous les citoyennes et citoyens témoins ou victimes directes des changements climatiques sont invité-es à s'exprimer sur les réseaux sociaux avec le #TémoinDuClimat ou sur le site de l'Affaire du Siècle.

Toute personne peut partager les changements qu'elle observe (hausse des températures, multiplication des événements climatiques extrêmes, érosion des côtes, plantes et animaux perturbés...) et décrire de quelle façon elle est impactée (sa santé, son logement, perte de revenus, vie quotidienne et préoccupation sur l'avenir...). Ces témoignages constitueront une cartographie inédite de la situation climatique en France.

Certains de ces témoignages pourront être intégrés au dossier juridique par les avocats de l'Affaire du Siècle (sous réserve de l'accord des témoins).

**Témoigner pour l'Affaire du Siècle :**  
[laffairedu siecle.net/temoin-du-climat](http://laffairedu siecle.net/temoin-du-climat)

**#TémoinDuClimat**

### **CONTACTS PRESSE**

**FNH** : Paula Torrente  
07 87 50 74 90 - [p.torrente@fnh.org](mailto:p.torrente@fnh.org)

**Greenpeace France** : Aude Schmuck  
06 33 58 39 46 - [aude.schmuck@greenpeace.org](mailto:aude.schmuck@greenpeace.org)

**Notre Affaire à Tous** : Cécilia Rinaudo  
06 86 41 71 81 - [cecilia@notreaffaireatous.org](mailto:cecilia@notreaffaireatous.org)

**Oxfam France** : Michael Luze  
06 63 63 40 08 - [luzemichael@yahoo.fr](mailto:luzemichael@yahoo.fr)